

# ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 262 □ Novembre 2014

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 - Email : [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)  
Commission paritaire de presse N° 0417 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé- Prix 2 €



## Edito spécial

### Elections professionnelles Votons pour un syndicat dans l'action

#### Avant, pendant et ... après les élections Le SNUipp-FSU avec et pour tous les personnels

Au milieu de l'examen du budget au parlement, budget qui incarne encore et toujours la politique libérale du gouvernement, et autour du bilan de la politique éducative à mi-mandat, le SNUipp au sein de la FSU estime que la nécessaire réaction syndicale passe par l'action.

**Avec la FSU, du 17 au 22 novembre, donnons de la voix.**

**Du 27 novembre au 4 décembre,  
votons FSU et SNUipp pour faire entendre notre voix!**

A tous les étages, département, académie et à l'échelon national, le SNUipp et ses élus mènent au quotidien un travail sérieux et exigeant, qui demande un investissement et une détermination sans faille, guidé par l'intérêt collectif et la défense des personnels pour faire grandir le Service Public d'Education.

Informier, proposer, débattre et mobiliser ne peut se concevoir que dans la continuité, le long terme, et le projet global, pour faire entendre la voix de la profession et avancer ses revendications, faire respecter la transparence et l'équité, contrôler les actes administratifs et s'opposer à l'arbitraire.

**Tous en grève le 20 novembre pour dénoncer la dégradation des conditions de travail des enseignants et exiger un tout autre budget pour l'école.**

**Elections professionnelles : C'est tout vu ! Je vote SNUipp et FSU !**

#### SOMMAIRE

□		p. 2	
□	Éditorial		p. 3
□	Communiqué de presse FSU Compte rendu du CTSD		p. 3
□	Métier : Nouveaux ministres et Rythmes scolaires		p. 4
□	Agir Ensemble : Grève unitaire du 15 MAI, Lettre au Ministre, Communiqué RESF		p. 5
□	Administratif : remplaçants et enseignants sur postes fractionnés, Lu au BO		p. 6
□	Mobilité: résultats permutations informatisées ; INEAT/EXEAT ; Lu au BO suite		p. 7
□	Agir Ensemble : Demande d'audience au DASEN; Etat des remplacements en Lozère		p. 7
□	Agir Ensemble : Calendrier prévisionnel mouvement ; bulletin de syndicalisation		p. 8

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : novembre 2014

## Semaine d'action FSU

### □ Grève académique 1er degré

Jeu. 20 novembre

### □ Carte postale revendicative

Dépôt en préfecture  
Ven. 21 novembre  
à 17h

### □ Rassemblement- Meeting à Paris

samedi 22 novembre

# Agir ensemble

## Fonctionnaire : l'éternel bouc émissaire Rupture du statut, jour de carence, avancement des fonctionnaires : des propositions parlementaires décoiffantes

Présenté dans le cadre du projet de budget 2015, le rapport du député radical Alain Tourret préconise d'instaurer la possibilité d'une rupture conventionnelle du statut des fonctionnaires, de revoir leur avancement, de restaurer le jour de carence et de moduler les baisses de dotations aux collectivités selon leurs efforts pour maîtriser leur masse salariale.

### En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique



Comment stopper la propagation de ces poncifs aussi inexacts que nocifs ? Qui sait ce qu'est un fonctionnaire ? Que sait-on des agents précaires ? Comment et combien sont-ils payés ? Où travaillent-ils ? Comment sont-ils recrutés ?

Bernadette Groison a écrit ce livre pour répondre à 83 questions de ce type, fournir une réponse argumentée aux campagnes de dénigrement des fonctionnaires, au « fonctionnaire bashing » et pour rétablir des vérités - sans complaisance et sans masquer les réalités, en s'appuyant sur des sources précises et fiables.

*En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique, Bernadette Groison, Les Editions de l'Atelier, Disponible à la section.*

Ci-dessous la réponse de Bernadette GROISON, Secrétaire Générale de la FSU

*Les Lilas le 10 novembre 2014*

*Monsieur le Député,*

*J'ai le plaisir de vous offrir, joint à cette lettre, l'ouvrage publié récemment par la FSU « En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique ».*

*Je pense en effet que vous y apprendrez sans doute bien des choses sur la fonction publique et ses agents.*

*En effet, en lisant votre rapport et l'avis rendu public le 7 novembre dernier dans le cadre du débat budgétaire, en entendant les divers propos tenus autour de ces publications, je me rends compte qu'il y subsiste encore beaucoup d'imprécisions, d'idées fausses ou reçues, dont certaines relèvent d'ailleurs malheureusement de poncifs martelés depuis trop longtemps. Et je constate donc que nombre de propositions qui y sont faites sont en conséquence inadaptées.*

*Vos propositions semblent davantage motivées par la volonté de réduire la masse salariale de l'ensemble de la Fonction Publique (Etat, collectivités territoriales et établissements hospitaliers) que par la nécessité du bon fonctionnement de la Fonction publique.*

*J'attire d'ailleurs votre attention sur le sondage publié le 31 octobre dernier par Acteurs publics. Le jugement sur la fonction publique de l'Etat (FPE) y est sévère puisqu'elle ne recueille que 46% d'opinions favorables quand les deux autres versants sont jugés positivement. Cela s'explique par le fait que c'est en effet la FPE qui a été le plus désorganisée sous le quinquennat précédent ; c'est le seul versant qui a perdu des emplois pendant la même période.*

*Lorsque vous suggérez d'introduire des ruptures conventionnelles dans la Fonction publique, vous semblez ignorer que le statut des fonctionnaires assure aux citoyens l'existence d'une fonction publique impartiale, loyale, et intègre et qu'il offre nombre de moyens pour faire face aux différentes situations (mobilité, détachement, y compris même le licenciement...). L'introduction d'une telle mesure ouvrirait donc la possibilité de licencier des fonctionnaires de manière déréglée.*

*En ce qui concerne, la journée de carence, je vous informe que le Parlement est revenu sur cette mesure aussi inefficace qu'injuste. Par ailleurs, les chiffres publiés additionnent des situations de congés de nature différente (congés maladie et congés maternité qui pour un secteur professionnel largement féminisé, est, vous le reconnaîtrez, un droit essentiel et inaliénable qu'il conviendrait bien plutôt de conforter).*

*Pour la FSU, avec de tels postulats, vous ajoutez à la remise en cause du modèle social qui est le nôtre voire des principes qui fondent la République, dans sa construction sociale.*

*Alors que la majorité parlementaire a été élue sur des annonces de rupture avec la politique de destruction de la Fonction publique dont la précédente majorité était porteuse, la FSU demande aux parlementaires comme au gouvernement de ne pas donner suite à vos propositions qui reprennent clairement ces politiques décriées.*

*A l'inverse, il est urgent de travailler à des propositions nouvelles, modernes et innovantes qui répondent à la fois aux besoins de la population en matière de service public, d'accès aux droits qu'à ceux des agents de la Fonction publique.*

*Je vous informe enfin que des négociations « parcours professionnels, carrières, rémunérations : avenir de la Fonction publique » sont actuellement ouvertes, sur la base de données et statistiques fournies par l'Administration (je vous conseille d'ailleurs également la lecture du dernier rapport annuel sur l'état de la Fonction publique) et que bien évidemment la FSU n'entend pas que des questions relatives aux agents soient tranchées sans même donner au dialogue social le temps d'être mené.*

*Nous tenant à votre disposition pour tout échange que vous jugeriez utile.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de mes salutations respectueuses.*

# Agir ensemble



Du 17 au 22 novembre :  
avec la FSU donnons de la voix

## La refondation ne peut se résumer à un mot ...

POUR FAIRE AVANCER L'ÉCOLE,

la FSU et ses Syndicats Nationaux avancent leurs priorités :

- Une formation en alternance de qualité, prolongée par une formation continue totalement renouvelée
- Une réforme de l'éducation prioritaire qui prenne en compte tous les besoins
- Une revalorisation des traitements et des carrières de tous
- Une reconnaissance de la professionnalité et des métiers en rupture avec les logiques managériales héritées du précédent quinquennat.

## Grève académique dans le 1<sup>er</sup> degré jeudi 20 novembre

à l'appel du SNU 11, du SNU 30, du SNU 34, du SNU 48 et du SNU 66

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- 9h : AG à Mende, Salle des Associations (Marguerite Yourcenar)
- 10h30 : Rassemblement et départ en bus pour Montpellier
- 12h30 : Pique-nique académique revendicatif sur la promenade du Peyrou à Montpellier
- 14h30 : départ en manifestation académique à Montpellier avec audience au Rectorat à 15h.
- 17h : départ pour Mende

### Pour un autre BUDGET 2015 :

- avec des dotations nationales et académiques nécessaires et suffisantes
- avec la fin du gel du point d'indice (prévu jusqu'en 2017) et avec des augmentations de salaires pour rattraper le retard des PE par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

### Pour de meilleures conditions de travail :

- avec la réécriture du décret sur les rythmes. Cette réforme des rythmes accroît la fatigue des élèves et des enseignants, et s'accompagne d'un nombre certain de reculs (ATSEM retirées des classes, augmentation du temps de présence à l'école, augmentation des frais de déplacements, occupation des salles de classes...). Il est nécessaire de stopper et refuser la territorialisation de l'Education Nationale.
- avec la restauration du climat de confiance et de respect au sein du système éducatif et la réhabilitation de la dignité des personnels

Le SNUipp 48 **affrétera gracieusement un bus pour se rendre à Montpellier** où nous retrouverons les collègues des autres départements de l'académie pour un pique nique collectif tiré du sac.

*Pour des raisons d'organisation (réservation Bus),*

**inscrivez-vous au plus tôt, dans tous les cas avant le 17 novembre au soir, auprès du SNUipp**

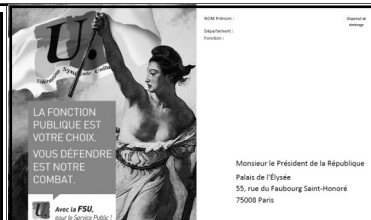
(par téléphone au 04 66 49 15 90 ou par mail : [snuipp48@snuipp.fr](mailto:snuipp48@snuipp.fr))

### CARTE POSTALE REVENDICATIVE

La FSU Languedoc-Roussillon a pris l'initiative de s'adresser au Président de la République.

**Signez la carte postale, faites-la parvenir au SNU espace Jean Jaurès avant le 21 novembre à 12h.**

La FSU déposera l'ensemble des cartes postales revendicatives le vendredi 21 novembre à 17h à la poste de Mende.



## Rassemblement-Meeting à Paris le 22 novembre

Inscrivez vous auprès du SNUipp-FSU 48 pour organiser le co-voiturage jusqu'à Montpellier et réserver votre place dans le train

par mail : [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)  
par téléphone : 06 42 11 56 99

# Administratif

## Direction et fonctionnement de l'école :

Depuis juin 2013, le ministère a ouvert une série de discussions sur la direction. Ce travail s'est prolongé durant l'année scolaire 2013-2014.

Le SNUipp-FSU a porté les revendications des personnels en s'appuyant notamment sur une enquête qu'il avait conduite auprès des collègues en septembre 2013. Elle faisait apparaître en priorité la nécessité d'obtenir des avancées concrètes en termes de temps (87,69%), de reconnaissance salariale (84,22%), et d'allègement de la charge de travail administratif (78%).

De premières mesures sont applicables dès la rentrée 2014, d'autres devraient être mis en place pour les rentrées 2015 et 2016.

### Du temps

Dès cette rentrée, les plus petites écoles vont voir leur temps de décharge légèrement augmenter, passant de 2 à 4 jours fractionnables sur la première et dernière période de l'année. C'est un premier bouger, très faible eu égard à la charge de travail et qui se fera en fonction des remplacements déjà exsangues.

Le SNUipp avait demandé que l'ensemble des directeurs et directrices d'école soient exonérés de l'APC. Le ministère n'y a répondu favorablement que pour les écoles de plus de 5 classes. (6h pour 1 à 2 classes, 18h pour 3 et 4 classes, 36h à partir de 5 classes).

Nombre de classes		Décharge d'enseignement	Allègement ou décharge sur le service d'APC (36 h)
Maternelle	Elémentaire		
1 à 2		4 jours par an	6 h
3		4 jours par an	18 h
4		¼	18 h
5 à 8	5 à 9	¼	36h
9 à 12	10 à 13	½	36h
13 et au-delà	14 et au-delà	décharge totale	36h

Le ministère a annoncé des perspectives pour 2015 et 2016 :

En 2015, une journée par mois pour les écoles de 3 classes et un tiers de décharge pour les écoles élémentaires de 9 classes.

En 2016, une journée par mois, pour les directrices et les directeurs des écoles maternelles et élémentaires de 2 classes, un tiers de décharge d'enseignement pour les directions des écoles de 8 classes.

### Une revalorisation :

Enfin, le ministère a annoncé une revalorisation de la part variable de l'indemnité de direction passant de 300 à 500 euros annuels pour les écoles de 1 à 3 classes, de 300 à 700 euros pour les écoles de 4 classes, de 600 à 700 euros pour les écoles de 5 à 9 classes. En brut, cette augmentation varie de 8€ à 16€

	2013	A la rentrée 2014
Classe unique	158,13 €	173,50 €
2 à 3 classes	208,13 €	223,68 €
4 classes	208,31 €	238,06 €
5 à 9 classes	284,42 €	292,11 €
10 classes et +	345,08 €	345,08 €



## Rythmes scolaires : l'heure d'un premier bilan est là

Le sujet des rythmes ne peut être enterré sous un silence convenu.

C'est pourquoi **le SNUipp-FSU lance une enquête** qui a pour but d'établir un premier état des lieux à partir du point de vue professionnel des enseignants. Cette enquête dont nous espérons des retours importants doit nous permettre d'aller plus loin et de faire entendre la voix de celles et ceux qui vivent au quotidien les effets de la réforme des rythmes scolaires.

**au niveau national, une enquête-flash**, très simple et à renseigner en quelques clics.

Rendez-vous sur le site : [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

**au niveau départemental, une enquête complète** sur notre site <http://48.snuipp.fr> ou

dans une prochaine lettre du snu ou mieux encore en version papier lors de nos tournées d'école du 17 au 25 novembre.

## Simplification administrative, Tout reste à faire

Les mesures de simplification promises par le ministère ont été publiées dans le B.O. du 6 novembre mais concrètement tout reste à faire pour l'allègement du travail quotidien des directrices et directeurs d'école. Il s'agit simplement d'applications de gestion mises à la disposition des directeurs. Enfin le ministère promet de limiter les enquêtes administratives et d'éviter les doublons dans la correspondance administrative.

### **Au niveau national**

Cette « simplification » se limite à une **réactualisation partielle d'un vade-mecum juridique** existant, quelques aménagements à venir de BE1d, d'affelnet et l'expérimentation d'un réseau social professionnel « via éduc ».

### **Au niveau départemental**

Des protocoles de simplification doivent voir le jour au cours de l'année dans le cadre de discussions départementales auxquelles participeront les organisations syndicales représentatives.

Cette circulaire est accompagnée d'un "Guide pratique du directeur d'école" pour les aider sur le plan juridique.

Tout ça pour CA !

Depuis l'ouverture des discussions sur la direction d'école, le SNUipp-FSU demande, entre autre, un réel « choc de simplification administrative ». Lors des réunions sur ce thème, il a fait des propositions concrètes qui restent plus que jamais d'actualité.

# Profession de foi

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.  
DONNEZ-NOUS LES MOYENS  
DE BIEN LE FAIRE!



## Le SNUipp-FSU 48 déterminé à vos côtés

Les enseignant-es des écoles s'investissent sans compter pour la réussite de leurs élèves. Face aux inégalités, ce métier, source de fierté, est devenu plus complexe et difficile, son enjeu social, plus fort. C'est dire si notre école doit se transformer. Mais en imposant une réforme des rythmes contestée le ministère n'a pas traité les sujets prioritaires.

CHOISIR LE SNUipp c'est :

### défendre un projet pour l'école

Une école de la réussite pour toutes et tous, sereine, un lieu d'apprentissage, d'épanouissement et de développement pour celles et ceux qui feront la société de demain. Il est urgent de donner aux enseignants les moyens de lutter contre les difficultés scolaires et les inégalités territoriales.

➔ Développer la maternelle en milieu rural, renforcer les RASED, favoriser et améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, défendre la présence d'écoles publiques partout dans le département.

### choisir des évolutions pour notre métier

Nouveaux programmes, travail en équipe, relation aux parents, plus de maîtres que de classes, moins de trois ans : tout cela ne s'improvise pas et demande du temps, de la formation et de la confiance. Améliorer nos conditions de travail est une urgence.

➔ Développer une formation continue alimentée par la recherche, revoir la formation initiale dans les ESPE, revoir les modalités d'inspection, réduire notre temps de travail, redéfinir nos obligations de service, attribuer des moyens spécifiques à la direction, à l'ASH, aux SEGPA, oeuvrer à la prise en compte de notre spécificité rurale.

### revendiquer la revalorisation des enseignant-es

Salaire, carrière, temps partiel, retraite : les enseignants des écoles sont moins reconnus qu'ailleurs en Europe, moins bien traités que leurs homologues du second degré ou de la fonction publique. À même niveau de qualification, même reconnaissance. C'est cela l'égalité.

➔ Augmenter nos salaires en revalorisant le point d'indice, garantir l'accès de tous à l'indice terminal de la hors classe, supprimer la note pédagogique pour l'avancement, permettre le départ à la retraite dès l'âge légal, concilier vies professionnelles et personnelles (mutations, temps partiels, fins de carrière...).

### MOBILISÉ SUR TOUS LES FRONTS

Agir pour la réussite de tous, c'est aussi lutter contre les inégalités qui se renforcent avec les politiques d'austérité et mettre fin aux discriminations hors de toute vision corporatiste :

- lutter pour toutes les égalités (femme-homme), lutter contre l'homophobie, lutter contre l'extrême droite. Promouvoir la solidarité, la laïcité, le droit à l'éducation pour tous : RESF, ATTAC.
- lutter contre la précarité et développer des politiques de l'emploi, des salaires, des retraites, des services publics...

### UN SYNDICALISME MAJORITAIRE, UNITAIRE, OFFENSIF, VIVANT

- Des délégué-es représentant tous les personnels. Présent-es, à l'écoute, ils et elles vous accompagnent et vous défendent à tout moment de votre carrière. Face à l'arbitraire, ils et elles agissent pour la transparence et l'équité.
- Des initiatives publiques (colloques, enquêtes, universités d'automne...), de la confrontation d'idées. Salaires, maternelle, handicap. Plus de maîtres que de classes : le SNUipp-FSU mène des batailles d'opinion pour faire avancer les intérêts de l'école et de ses enseignant-es.
- Votre avis, ça compte ! Le SNUipp-FSU a consulté les enseignant-es sur les rythmes, sur la réalité du temps de travail. Il débat et élabore avec l'ensemble de la profession et mobilise dans l'unité la plus large pour peser.

PLUS NOMBREUX  
POUR ÊTRE PLUS FORTS,  
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ  
SNUIPP-FSU

## ETAPE 1

Pour que votre voix compte, **CRÉEZ ET ACTIVEZ** Votre espace électeur dès maintenant.

**1** Créez votre compte électeur et votre mot de passe sur [vote2014.education.gouv.fr](http://vote2014.education.gouv.fr)

Utilisez votre adresse de messagerie professionnelle : **prenom.nom@ac-orleans-tours.fr**

Le mot de passe créé sera celui que vous utiliserez aussi pour voter.

**2** Confirmez la création de votre compte électeur. Un mail vous sera envoyé à votre messagerie professionnelle **webmail.ac-orleans-tours.fr**

**Pour l'ouvrir**, indiquez le nom d'utilisateur : Initiale Prénom + Nom et utilisez le mot de passe IProf (par défaut, si vous ne l'avez pas changé, il s'agit de votre NUMEN).

**Cliquez sur le lien de confirmation.**

## ETAPE 2

Pour que votre voix compte, **IL FAUT ÊTRE INSCRIT** sur la liste électorale.

➤ **Pour consulter la liste électorale** et la liste de vos scrutins, dès le 16 octobre, rendez-vous sur votre compte électeur.

## ETAPE 3

Pour que votre voix compte, **CONSERVEZ VOTRE IDENTIFIANT DE VOTE.**

➤ **Votre identifiant de vote** arrivera entre le 4 et le 13 novembre, sous pli cacheté sur votre lieu d'affectation.



➤ Si vous êtes remplaçant ou en situation particulière (CLM, CLD, congé parental...), il arrivera à votre domicile.

## ETAPE 4

Pour que votre voix porte, **VOTEZ SNUIPP ET FSU** du 27 novembre au 4 décembre.

Etapes du vote

# Élections professionnelles

## VOTRE VOIX COMPTE

### Les élections professionnelles : un enjeu majeur.

La fonction publique est toujours assez mal considérée par le gouvernement .

Les propositions du gouvernement pour le collectif budgétaire sont toujours à la baisse.

Les agents de la Fonction Publique subissent la dégradation des conditions de travail, le gel des salaires... Mais ils doivent également faire face aux transformations des missions et de l'organisation des services, suite à la mise en place des nouveaux rythmes et à la dégradation des services rendus aux usagers ce qui est en contradiction avec leur engagement

### Dans ce contexte, le syndicalisme a un rôle majeur à jouer.

Tout d'abord pour ouvrir aux personnels des espaces de débats et de construction des propositions alternatives.

Et également pour organiser les actions et mobilisations permettant de porter les revendications.

La FSU n'a cessé de développer un syndicalisme qui, justement, allie propositions et actions avec les personnels, un syndicalisme qui défend leur métier, leurs conditions de travail.

Un syndicalisme qui porte aussi des valeurs de justice sociale, d'égalité, de démocratie, de partage des richesses et de progrès pour tous

C'est à dire d'une Fonction Publique qui a un rôle à jouer pour une société meilleure ...

Il faut impérativement se saisir de l'opportunité de voter pour ne pas les laisser dévoyer par tous ceux qui rêvent de l'affaiblissement voire de la disparition du syndicalisme, un des moteurs de notre démocratie !

**Christelle MARTIN**, 43 ans adjointe au Chastel-Nouvel. Enseigne en classe maternelle depuis plusieurs années.

J'ai fait fonction de directrice pendant 4 ans. Elue en CAPD depuis 2005.

Recrutée en liste complémentaire dans l'Hérault j'ai ensuite rejoint mon département d'origine : la Lozère.

Je suis aussi militante RESF.



**Anne ROMIEU**, 24 ans, chargée de classe unique à Saint-Martin-de-Boubaux à titre provisoire après une

année de PES dans une classe de CP à l'école élémentaire de Langogne.

Je suis investie dans le milieu associatif et sportif.

Je connais bien, pour les vivre, les problèmes des enseignants débutants.

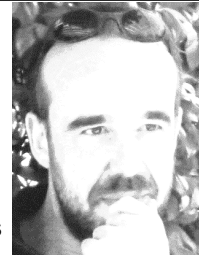


**Vivien DARDALHON**, 39 ans, adjoint spécialisé à L'I.T.E.P. de Bellesagne à Mende. J'ai commencé ma carrière en E.R.E.A. puis en ZEP dans les quartiers

populaires de Toulouse.

Titulaire du CAPA-SH option F, j'ai enseigné en S.E.G.P.A. dans un établissement Plan Violence à Montpellier durant 6 ans.

Après un congé parental d'un an j'ai intégré le département à la rentrée 2011.



### Liste FSU pour le CTSD 48

1. SNES : Hervé FUMEL, Lycée Chaptal, Mende
2. SNUIPP : Nathalie PERRET, Barjac
3. SNES : Josette BOUDET, collège Bourrillon, Mende
4. SNUIPP : Estelle GILLES, Langogne
5. SNEP : François ROBIN, LP Peytavin, Mende
6. SNUIPP : Florence LAZES, Mende
7. SNES : Joël ILLES, LT Peytavin, Mende
8. SNUIPP : Olivier TAURISSON, Mende
9. SNUJEP : Laurent CALMELS, LP Peytavin, Mende
10. SNES : Clémence GOURET, collège Delmas, Sainte Enimie
11. SNUIPP : Eric DOUET, Aumont-Aubrac
12. SNEP : Fabien KOPP, collège des Trois Vallées, Florac
13. SNES : Mélanie AZAÏS, collège Bourrillon, Mende
14. SNUIPP : Claire CORDESSE, RASED Marvejols
15. SNASUB : Pascal LAURENT, collège Barrot, Villefort
16. SNICS : Andrée DOMERGUE, collège du Haut Gévaudan, Saint Chély d'Apcher
17. SNUASFP : Adeline BOUISSON, LP Peytavin, Mende
18. SNUJEP : William MARTIN, LP Peytavin, Mende
19. SNUIPP : Karine CALMELS, Chanac
20. SNES : Hélène TALAGRAND, collège Rouvière, Le Bleymard

### Le CTA, Comité Technique Académique .

Les élus FSU siégeant dans cette instance sont et seront à la fois issus des 5 départements de notre académie et des Syndicats Nationaux présents dans notre académie. Votez massivement pour la liste FSU au CTA c'est à la fois permettre une expression départementale dans les décisions académiques et en même temps renforcer la FSU et ses syndicats dans notre département.

**Le CTSD de la Lozère** ( Comité Technique Spécial Départemental) sera en effet désigné en fonction des votes au CTA. Ainsi le nombre de représentants FSU 48 sera déterminé par le nombre de voix des électeurs lozériens pour la liste FSU au CTA de Montpellier.

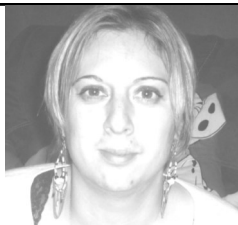
**Sophie FEFFER**, 47 ans, adjointe à l'école maternelle Gérard Pons de Fontanilles à Mende.,  
Elue sortante de la CAPD.  
J'ai commencé ma carrière dans la banlieue de Rouen en ZEP où j'ai pu mesurer l'enjeu majeur que représente l'école dans les milieux les plus défavorisés.  
J'ai été membre du secrétariat départementale du SNUIPP, déchargée à quart temps pendant 4 années. Je suis membre de CTSD, du CDEN, et siège aussi au CHSCT-D



**Mathilde FOLCO**, 39 ans, directrice de l'école de Barjac et enseignante en maternelle.  
Recrutée sur la liste complémentaire, j'ai enseigné un an à Grandrieu puis ai été chargée de classe unique à St Léger de Peyre, directrice à Bédouès puis Barjac.  
Je siège au CHSCT-D et en CDEN.  
Membre du secrétariat départemental du SNUipp-FSU 48 depuis 1 an avec 1/4 de décharge.



**Florence LAZES**, 32 ans, adjointe surnombre zone de Mende à titre provisoire, actuellement en poste à l'école maternelle des Solelhons à Mende.  
J'ai occupé de nombreux postes depuis ma sortie de l'IUFM en 2007 comme adjointe en poste plein ou fractionné.  
J'ai enseigné dans tous les niveaux et dans des écoles à 2 classes comme des grands groupes scolaires.  
J'ai été déchargée syndicale à quart temps de 2010 à 2012.  
Membre du CDEN et du CHSCT-D, militante RESF.



**Gilles CORNET**, 47 ans, TR ZIL rattaché à l'école Bonijols à Mende. Prof d'EPS, puis PE en classe unique, maternelle et ces dernières années à l'UP2A (anciennement CLIN) de Chambon le Château pour l'accueil et l'enseignement du français aux enfants de familles demandeuses d'asile.  
Ancien élu CAPD pour le SNUipp (2 mandats).  
Militant au réseau éducation sans frontière (RESF).



## LES CANDIDATS pour vous représenter à la CAPD

<b>Nathalie PERRET</b>	adjointe	école primaire -Barjac
<b>Vivien DARDALHON</b>	enseignant spécialisé	ITEP de Bellesagne-Mende
<b>Mathilde FOLCO</b>	directrice	école primaire - Barjac
<b>Sophie FEFFER</b>	adjointe	école maternelle de Fontanilles -Mende
<b>Florence LAZES</b>	adjointe	zone de surnombre - Mende
<b>Anne ROMIEU</b>	chargée d'école	Classe unique -Saint Martin de Boubaux
<b>Estelle GILLES</b>	adjointe	école maternelle- Langogne
<b>MARTIN Christelle</b>	adjointe	école primaire - Le Chastel Nouvel
<b>CORNET Gilles</b>	titulaire remplaçant	groupe scolaire Jean Bonijol - Mende
<b>CORDESSE Claire</b>	enseignante spécialisée	RASED - Marvejols

**Nathalie Perret**, 50 ans, adjointe à l'école de Barjac sur un poste de maternelle.  
J'ai exercé une dizaine d'années en en Franche-Comté comme Titulaire Remplaçante, chargée de classe unique, puis déchargée de PEMF.  
J'ai ensuite enseigné dix ans en Guyane où j'étais élue SNUipp à la CAPD pour un mandat.  
En Lozère, élue sortante de la CAPD où je siège depuis 2008. Membre du CTSD et CDEN. Je siège aussi en Commission de réforme.  
Candidate sur la liste du CTA pour représenter le premier degré lozérien et ses spécificités rurales.  
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 48 et co-secrétaire départementale de la FSU 48, elle est déchargée à mi-temps.



**Estelle GILLES**, 40 ans, adjointe à l'école Maternelle FLORINONS à Langogne.  
D'abord chargée d'école en classe unique, puis directrice d'une école à 2 classes, j'ai fait fonction de directrice à l'école maternelle de Langogne avant d'y être maintenant adjointe.  
Je suis investie dans le milieu associatif sportif et culturel.  
Déchargée syndicale à quart temps depuis la rentrée 2014.



**Claire CORDESSE**, 56 ans, RASED de Marvejols.  
Elue depuis à la CAPD, membre du CDEN et du CTSD. Je siège aussi au comité d'action sociale depuis plusieurs années.  
J'ai été titulaire remplaçante à la brigade départementale puis sur la ZIL de Chanac avant de passer le CAPASH afin de devenir rééducatrice et obtenir un poste en RASED.  
J'ai été secrétaire départementale du SNUipp pendant trois ans et membre de la direction



# Élections professionnelles

## Appel à voter SNUipp-FSU

Par delà nos diversités, nos opinions, nous, institutrices, instituteurs, professeurs des écoles, PEGC, actifs et retraités, employés de vie scolaire (EVS) et auxiliaires de vie scolaire (AVS) de Lozère, appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU lors des

élections paritaires du 27 novembre au 4 décembre 2014 : CAPD, instance départementale et CTA, instance académique.

- Pour la défense de l'École Publique Laïque et de ses personnels ;
- Pour la satisfaction des revendications : recrutements, formation, aide aux enfants en difficulté, maternelles, direction d'école, remplacements, emplois et auxiliaires de vie scolaire... ;
- Pour défendre tous les services publics menacés par une idéologie ultralibérale ;
- Pour renforcer le syndicalisme unitaire dans un contexte de crise du système économique qui n'épargne que les plus hauts revenus



### Les candidats,

**Claire CORDESSE**, RASED Marvejols; **Gilles CORNET** TRZIL Jean Bonijol; **Vivien DARDALHON** Itep de Bellesagne; **Sophie FEFFER** adj. maternelle Fontanilles Mende; **Mathilde FOLCO** directrice Barjac; **Estelle GILLES** maternelle Langogne; **Florence LAZES** Zone de sumombre Mende; **Christelle MARTIN** adj. Le Chastel Nouvel; **Nathalie PERRET** adj. Barjac; **Anne ROMIEU** chargée d'école St Martin de Boubaux.

### Premiers signataires actifs et retraités:

Delphine AGUILHON Balsièges; Claude ANACKIEWICK CPC Marvejols; Véronique ANGLADON les Solelhons Mende; Murielle ANTOINE Barjac; David ANTUNES Langogne; Céline ARNAL TR BD Langogne; Marie Christine AUJOULAT Langogne; Sophie AURAND Langogne; Martine BARLIER Mende; Caroline BASCLE zone de sumombre Mende; Bruno BATAILLE directeur SEGPA Mende; Sandrine BAUMLÉ Mende; Éric BEAUCLAIR CPC sport Florac; Christelle BICHET AVS Barjac; Cécile BONHOMME Fournels; Aline BONNAL les Solelhons Mende; Claude BONNEFILLE ex-élu CAPD Centre FOL Balsièges; Carole BOUDON Marvejols; Aimé BOULET Mende; Claudine BOURGEAT EMALA Florac; Corinne BOUSSAGOL Le Malzieu; Flore BRUN Rieutort de R.; Brigitte BUISSON Directrice, Chanac; Edmée CAILLON Florac; Karine CALMELS candidate CTSD Chanac; Florence CAPAROS Chabrits; Roland CARRUELLE Ste Énimie; Ginette et Jean Pierre CASSAGNE Chanac; Thierry CAYOT Mende; Sylvie CAZORLA PEMF Mende; M. Annick et Michel CHABOT Mende; Jacky CHAMPETIER St Etienne du Valdonnez; Cécile CHAPEL Florac; Jean Luc CHARDENOUX Le Monastier; Michèle

CHARDENOUX Mende ex- membre CTPD CDEN; Martine CHAUSI Chanac; Laure COHEN-BACRIE Chanac; Marianne COLOMBAIN Balsièges; Gilles DELPLANQUE directeur Prévencières; Fabienne DENISET directrice LANGOGNE; Éric DOUET candidat CTSD TRZIL Aumont Aubrac; Jean- Charles DUPENLOUP ex élu CAPD TRBD Florac; Guy GALVIER ex-élu CAPD et Noëlle GALVIER ex-membre CTPD -CDEN St Chély d'Apcher; Carole GERBAL St Etienne du Valdonnez; Françoise GERBAL Barjac; Lucien GILLES Langogne; Mathilde GIRARD PES LANGOGNE; Marie Pierre GISCARD Barjac; Cathy GONZALEZ ex-élu CAPD Mende et Daniel GONZALEZ Mende; Jean Marie HERRERO Mende; Karine HICAUBERT adj. La Canourgue; Christelle HUET Rouffiac; Stéphanie JULIEN USEP Mende; Joëlle LAJOUS St Bauzile Rouffiac; Arnaud LAMETH référent Marvejols; Gisèle LOUPIAS Marvejols; Marc LOUPIAS ex-élu CAPD Marvejols; Gilbert et Mauricette MACH ex-élu CAPD Le Monastier; Rémi MARAFICO Mende; Séverine MEGRET Fontanilles Mende; Edmond MICHEL Badaroux; Jean Michel MOULIN TR Zil Marvejols; Christelle et Stanislas OHIAMI Langogne; Geneviève PAULET CPD langue et culture régionales; Elodie PEYRE TR BD Chabrits; Carol PISANESCHI Le Chastel; Florence POMMIER Chanac; Romain PORTES Florac; Élodie POUJOL Marvejols; Josette QUINTIN ex-élu CAPD Banassac; Denise ROCHER ex-élu CAPD Florac; Joëlle ROSSIGNOL ex élue CAPD gr. sc. Jean Bonijol Mende; Laure ROUMEJON directrice St Etienne du Valdonnez; Dany et Jean-Marc ROUYEYRE ex-élu CAPD; Ghislaine SANTA ex-élu CAPD Florac; Arlette SEBELIN ex-élu CAPD et Armand SEBELIN Mende; Christine SEVENE SEGPA

Mende; Sybille TARDIEU maternelle LANGOGNE; Samuelle TAURISSON ex-élu CAPD Marvejols et Olivier TAURISSON candidat CTSD directeur Fontanilles maternelle Mende; Anne Marie TERRISSON Florac; Nicolas TROTTOIN Secrétaire général FLO 48 Mende; Jacques VACQUIER ex-élu CAPD et CAPN Mende; Claire VARENE Chanac; Bernard VIDAL ex-élu CAPD et Maryse VIDAL Mende; Elisabeth VINOLO directrice Balsièges; Suzy et Jacques VIREBAYRE; Odile YZERN Barjac...

### Réunions d'Informations

#### Syndicales :

##### l'heure syndicale de 12h à 13 h

Cette année, vous avez la possibilité de participer à 1 heure de RIS supplémentaire dans le cadre des élections professionnelles. Cette heure d'information syndicale peut être déduite des 108 heures, comme les 3 x 3 heures habituelles.

Le SNUipp se rendra dans quelques écoles de secteur de 12h à 13h du 17 au 25 novembre pour échanger avec vous.

Les nouveaux rythmes, la formation, les conditions de travail, les relations avec l'administration sont autant de sujets que nous pourrions aborder. Si vous êtes dans une de ces écoles ou dans les écoles à proximité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

- Lundi 17 novembre à l'école maternelle de Langogne
- Mardi 18 novembre à l'école élémentaire de Florac
- Vendredi 21 novembre à la Coustarade élémentaire à Marvejol
- Lundi 24 novembre à 12 h à l'école de Rouffiac
- Mardi 25 novembre à l'école primaire de St Chély d'Apcher



Ont été promus pour 2014-2015 :

### Au Grand Choix

#### Du 4e au 5e échelon Barèmes à 29.000

Au 01/09/14 :

- BAYLE Pauline

#### Du 5e au 6e échelon Barèmes

de 34.283 à 36.000

Au 01/03/15 :

- MAZOYER Mélanie

- MULLER Anne-Lise

- ROMERO Céline

Au 25/04/15 :

- FRANGOS Méline

Au 19/05/15 :

- LESCURE Emilie

#### Du 6e au 7e échelon Barèmes

de 39.000 à 40.144

Au 01/09/14 :

- CALVO Laura

- FREITAG Virginie

- VICTOR-SERRANO

Sophie

Au 21/12/14 :

- LLINARES Maud

Au 01/03/15 :

- THISSE Emilie

- THISSE Julien

#### Du 7e au 8e échelon Barèmes

de 43.000 à 50.250

Au 01/09/14 :

- BOUSSAGOL Corinne

- VALENTIN Brice

- LAURAIRE Dominique

- POMMIER Florence

- ROUSSON Claudie

Au 22/11/14 :

- MEZY Julien

Au 01/03/15:

- COLNOT Séverine-

Au 01/05/15 :

- MARCONNET Stéphane

#### Du 8e au 9e échelon Barèmes

de 50.000 à 57.344

Au 01/09/14 :

- DELPLANQUE Gilles

Au 26/10/14 :

- GAZAGNE Sophie

- MIGLIORE Marie-Pierre

Au 01/01/15 :

- GERBAL Florence

Au 02/03/15 :

- BIBAL Jean-Louis

Au 01/03/15 :

- MEYRAND Myriam

Au 25/08/15 :

- MARTIN Chantal

#### Du 9e au 10e échelon Barèmes

de 64.875 à 67.986

Au 01/09/14 :

- ANACKIEWICZ Claude

Au 27/11/14 :

- MAZAUDIER Christophe

Au 01/12/14 :

- HUGUES

Jean-Michel

- PERSEGOL Didier

- MILLE Anne

Au 01/04/2015 :

- NORRY Bernadette

#### Du 10e au 11e échelon Barèmes

De 72.172 à 73.667

Au 01/01/15 :

- LAJOUS Joëlle

Au 04/07/15 :

- BERARD Pauline

### Au Choix

#### Du 5e au 6e échelon Barèmes

de 33.000 à 35.203

Au 01/09/14 :

- BRUN Flore

- BRUNEL Marlène

- CREISSEL Carine

Au 18/12/14 :

- CAILLON Edmée

Au 01/03/15 :

- BONNEFILLE Fanny

- CERQUEIRA Guillaume

- DUCASTEL Sonia

- GUIGUES Jordane

- LAVILLAT Gaëlle

- PATTINSON Aurélie

#### Du 6e au 7e échelon Barèmes

de 37.647 à 40.667

Au 01/09/14 :

- CAMPPEL PEGGY

- FERRER Fabienne

- MEISSONNIER Nathalie

- POUJOL Elodie

- REY Stéphanie

- LEGOFF Dorothée

Au 05/12/14 :

- MARTINEZ Marie

Au 01/01/15 :

- MORIN Aurélie

Au 06/01/15 :

- PUIG Alexandre

Au 25/03/15 :

- VEZOLLE Emilie

Au 01/04/15:

- EXBRAYAT Anne-Laure

Au 09/07/15 :

- GERBAL Carole

Au 27/07/2015 :

- YZERN Odile

#### Du 7e au 8e échelon Barèmes

de 42.992 à 45.994

Au 01/09/14 :

- BOUDON Carole

- CATRIN Magali

- DELABRE Aurore

- PERRIER Isabelle

- RIXTE Odile

- ROQUEPLAN Thibault

- VIEU Géraldine

Au 03/09/14 :

- LAFON Béatrice

Au 04/09/14 :

- BARNOYER Lionel

- FOLCO Mathilde

Au 01/11/14 :

- SALENDRES Jean-

Sébastien

Au 30/12/14 :

- VEYRUNES Lucie

Au 28/02/15 :

- TAURISSON Samuelle

#### Du 8e au 9e échelon Barèmes

de 49.703 à 60.158

Au 01/09/14 :

- ACKER Caroline

- BONNAL SAINT DIZIER

Agnès

- GASC Christine

- GILLES Estelle

- LOURADOUR Anne-

Véronique

- MALET Marc

- TARDIEU Sibylle

Au 09/09/14 :

- CAYROCHE Isabelle

Au 05/10/14 :

- PAULHAC Fabienne

Au 01/11/14 :

- BERTHUIT Nathalie

Au 15/11/14 :

- BRIONNE Sylvie

Au 01/12/14 :

- GRANIER Marie-Noëlle

Au 03/12/14 :

- FEFFER Sophie

Au 01/03/15 :

- COMBE Françoise

- ROCHETTE Jérôme

Au 01/05/15 :

- MEGRET Séverine

Au 28/07/15 :

- SAINT DIZIER Gérald

#### Du 9e au 10e échelon Barèmes

de 57.500 à 66.411

Au 01/09/14 :

- CORNET Christèle

- DEROIT Véronique

Au 01/11/14 :

- AMRANI Ouassila

- MICHON Sylvie

Au 04/03/15 :

- BOUCHARD Florence

Au 01/05/15 :

- DUPENLOUP Jean-

Charles

Au 02/05/15 :

- MASSON Eric

Au 01/06/15 :

- PERRET Nathalie

#### Du 10e au 11e échelon Barèmes

de 68.936 à 75.522

Au 01/10/14 :

- GERBAL Françoise

Au 01/01/15 :

- BOISSIER Yvette

Au 30/03/15 :

- EOCHE DUVAL

Catherine

Au 01/06/15 :

- BONNEFILLE Claude

Au 05/07/15 :

- MAURE Catherine

### À l'Ancienneté

#### Du 3e au 4e échelon

Au 01/09/14 :

- BALDERAS CAYREL

Mathilde

- CHAUVELOT Marine

- FAGES Manon

- GAILLARD Anaïs

- GERY Coline

- JAFFUER Léonore

- LACAN Christopher

- LAPEYRE Baptiste

- LE FALHER Justine

- MASMEJEAN Pauline

- PRIEUR Bénédicte

- ROCHETTE Mélanie

- ROMIEU Anne

#### Du 4e au 5e échelon

Au 01/03/15 :

- ANTOINE Murielle

- PONGE Liselotte

#### Du 5e au 6e échelon

Au 01/09/14 :

- ROUX Virginie

Au 15/12/14 :

- POULIN Augustin

Au 02/01/15 :

- MERCIER Guilhem

#### Du 6e au 7e échelon

Au 01/09/14 :

- VINOLO Elisabeth

Au 01/12/14 :

- MENOUX Sandra

Au 08/03/15 :

- SARRUT Régis

Au 22/04/15 :

- BACHIMONT Ivan

Au 07/06/15 :

- SZYMIEZEK Jeanne

Au 08/06/15 :

- MORENO Stéphanie

#### Du 7e au 8e échelon

Au 01/11/14 :

- RAMEAU Christian

Au 25/12/14 :

- SABY Odile

Au 16/02/15 :

- DARDALHON Vivien

Au 27/03/15 :

- HERBERA Ivan

Au 01/05/15 :

- DELHAYE Bertrand

#### Du 8e au 9e échelon

Au 01/03/15 :

- BUISSON Sabine

- CALMELS Karine

#### Du 9e au 10e échelon

Au 12/10/14 :

- CORNET Gilles

Au 01/02/15 :

- COLOMBAIN Marie-

Anne

Au 01/08/15 :

- HUET Christèle

#### Du 10e au 11e échelon

Au 08/02/15 :

- COULON Laurent

### Hors-Classe :

#### Du 5e au 6e échelon :

Au 05/06/15

-DINANT Jean-Luc

Au 05/09/14

-SILVERA Patricia

#### Du 6e au 7e échelon :

Au 12/08/15

-TERRISSE Alice

Au 01/10/14

-BOUTIN Catherine

# Agir Ensemble



## Alerte :

### Le préfet actuel est déterminé à expulser des familles sans état d'âme.

Au moins 3 familles dont 5 enfants risquent l'expulsion imminente. Nous devons être prêts à intervenir. Durant la semaine dernière, le préfet a bien avancé sur l'organisation de l'expulsion des familles arméniennes de Lozère.

#### ☐ Lundi 3 novembre :

La famille Berachkyan, de Mende, a été convoquée commissariat de Mende : les parents et leurs 3 enfants de 6 ans, 3 ans, et 3 mois.

Ils sont restés au commissariat 2 heures pour audition administrative et prise de photos de tous les membres de la famille. Les deux aînés étaient terrorisés. La préf a maintenant tout ce qu'il faut pour demander des laissez-passer à l'Arménie et les expulser dans le mois.

#### ☐ Jeudi 6 novembre :

La famille Saradaryan, de Florac, a reçu un courrier menaçant de leur délivrer une OQTF sans délai, dans un mois, s'ils n'avaient pas d'embauche en perspective et n'apportaient pas la preuve qu'ils repartaient chercher un visa en Arménie. Le préfet peut les expulser sans laissez-passer car ils ont des passeports.

#### ☐ Samedi 8 novembre :

La famille Kamalyan, de Langogne, qui a déjà été auditionnée par la gendarmerie de Langogne, a reçu un courrier de la préf les convoquant pour recevoir une assignation à résidence, jeudi 13 novembre. Cette assignation permet de pouvoir les cueillir pour les expulser.

Une manifestation aura bientôt lieu à Mende pour soutenir ces 3 familles.

Le mercredi 19 novembre aura le cercle de silence en soutien aux familles sans-papiers. Le tract qui sera distribué à cette occasion, parlera de ces familles.

Seul, le nombre important de soutiens pourra peut-être faire pression. Nous comptons sur la mobilisation de tous contre l'inacceptable.

## 20 novembre :

### journée internationale des droits de l'enfant

Le 20 novembre, à l'occasion de la journée des droits de l'enfant, la France célébrera le

25<sup>ème</sup> anniversaire de la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le ministère de l'Éducation Nationale reconnaît le rôle de l'école dans la défense et la promotion de ces droits, encourage les enseignants à mener des actions pédagogiques auprès des élèves, et le Défenseur des droits chargé de l'intérêt supérieur de l'enfant labellise les actions de promotion de ce texte fondamental.

### Pourtant, tous les jours, ces droits fondamentaux sont bafoués :

**droit à l'éducation (art. 28),  
droit au logement et à un niveau de vie décent (art. 27)**

Signez la pétition.

[http://](http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article51959)

[www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article51959](http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article51959)

**La force de notre profession c'est son Syndicat,  
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

## BULLETIN D'ADHESION 2014-2015

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

### Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature :

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation :

Date sortie EN ou IUFM :

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**

Tél: 04 66 49 15 90 / 06 42 11 56 99



## SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse  
N° 0412 S 06095  
Imprimé par nos soins  
Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.

Publication mensuelle